







CRUCHE EN ÉTAIN, FRANCE XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLE

*Hauteur totale : 26,5 cm, jauge à ras : 1,54 l., jauge faible : 1,48 l.  
Collection particulière, Lyon.*

*l'Estampille No 237, juin 1990*



Cruche en étain de forme balustre à section octogonale, piédouche et poucier à glands de chêne. Le couvercle, légèrement bombé, est sommé d'une petite prise à pans. Cette dernière figure quelquefois un petit lion assis. L'objet n'est pas poinçonné mais comporte sur l'anse une marque de propriété patronymique, gravée en caractères gothiques : I. CATOIS<sup>1</sup>.

### Technique

Les pièces de forme de "Haute Epoque", et jusque vers 1700, sont en général fondues en deux parties identiques assemblées ensuite par soudure dans le sens de la hauteur de l'objet : c'est la fonte longitudinale, encore appelée fonte "en coquilles".

Nous sommes, dans le cas de la pièce décrite ici, en présence d'une technique tout à fait particulière. En effet, l'examen révèle que le corps de l'objet n'est pas fondu, mais constitué de huit bandes, préalablement découpées au gabarit dans une plaque d'étain, puis mises en forme par forgeage avant d'être soudées les unes aux autres. Le fond, lui, étant rapporté après obtention du corps. Soulignons la difficulté de cette technique qui demandait une très grande habileté de la part du maître potier d'étain ; mais l'obtention de cette forme particulière par le procédé plus classique de la fonte en "coquilles" aurait nécessité un moule semi-octogonal, vraisemblablement beaucoup plus onéreux que ceux destinés à obtenir des formes plus simples, de section circulaire.

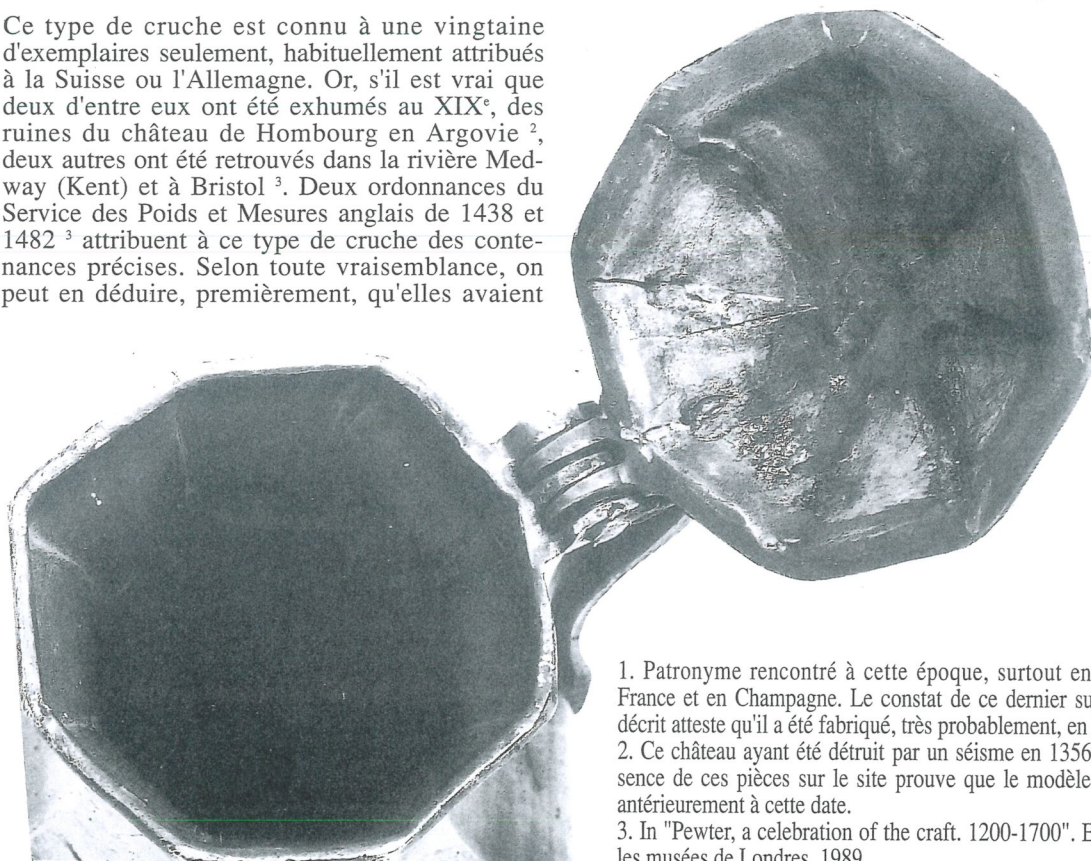
### Provenance et datation

Ce type de cruche est connu à une vingtaine d'exemplaires seulement, habituellement attribués à la Suisse ou l'Allemagne. Or, s'il est vrai que deux d'entre eux ont été exhumés au XIX<sup>e</sup>, des ruines du château de Hombourg en Argovie<sup>2</sup>, deux autres ont été retrouvés dans la rivière Medway (Kent) et à Bristol<sup>3</sup>. Deux ordonnances du Service des Poids et Mesures anglais de 1438 et 1482<sup>3</sup> attribuent à ce type de cruche des contenances précises. Selon toute vraisemblance, on peut en déduire, premièrement, qu'elles avaient



une fonction locale publique de jaugeage, identique à celle de nos pichets à vin ou mesures à huile ; deuxièmement, que les exemplaires alors en usage en Angleterre y étaient fabriqués. Quant à l'origine géographique du type, dans les deux textes cités ci-dessus, la description précise de l'objet est accompagnée de l'appellation suivante "NORMANDY POT". Le modèle normand aurait donc été exporté en Angleterre, mais on ne peut pour autant attribuer la paternité à la Normandie, ni la réfuter d'ailleurs. Les textes évoqués apportent néanmoins une indication précieuse que d'autres recherches ou découvertes fortuites viendront peut-être compléter.

Jean-Claude Commenchal  
Professeur à l'IDETH, Expert U.F.E.



1. Patronyme rencontré à cette époque, surtout en Ile-de-France et en Champagne. Le constat de ce dernier sur l'objet décrit atteste qu'il a été fabriqué, très probablement, en France.
2. Ce château ayant été détruit par un séisme en 1356, la présence de ces pièces sur le site prouve que le modèle existait antérieurement à cette date.
3. In "Pewter, a celebration of the craft. 1200-1700". Edité par les musées de Londres. 1989.